PASSEPORT et CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ MINEUR
PREMIÈRE DEMANDE / RENOUVELLEMENT

Présence OBLIGATOIRE du mineur et de son représentant légal

UNIQUEMENT SUR RENDEZ-VOUS Mairie de LAMBESC : 04 42 17 00 50

Pré-demande OBLIGATOIRE à réaliser en ligne sur le site ants.gouv.fr, après validation imprimer le formulaire

Documents obligatoires à fournir :	
☐ 1 photo d'identité couleur, récente de - de 6 mois non découpée (de préférence sans lunettes)	
☐ Acte de naissance - de 3 mois * ☐ Livret de famille ☐ Carte nationale d'identité **et/ou** passeport ***(Original + photocopie)*** Sauf si perte ou vol (voir **case 1**)	**Case 1 :** ☐ Déclaration de perte à compléter en Mairie ☐ Déclaration de vol faite par la gendarmerie ou le commissariat(***original + photocopie***) ☐ Timbre fiscal de 25 € (achat sur internet ou tabac presse)
☐ Justificatif de domicile de - d'1 an ***(original + photocopie ou seulement l'imprimé d'internet*** (Voir **case2** pour liste des justificatifs ou sur le site de la commune)	**Case 2 :** ☐ Facture d'électricité, gaz, eau, téléphone, avis d'impôts (foncier, revenus, taxe habitation) ou attestation d'assurance habitation (il est conseillé d'apporter un justificatif sur lequel apparaissent les noms/prénoms des 2 parents)
☐ Une pièce d'identité en cours de validité du parent présent au dépôt du dossier ***(original +photocopie)*** ☐ Une autorisation de délivrance d'un titre pour un mineur + pièce d'identité en cours de validité de l'autre parent ***(original + photocopie)*** **SI** séparation ou divorce (voir **case 3**)	**Case 3 :** ☐ ***Séparation :*** Remplir obligatoirement ***«autorisation de délivrance d'un titre pour un mineur »*** **+** original du titre d'identité du parent NON présent ☐ Divorce (garde NON alternée) : Jugement complet ☐ Si garde alternée : jugement complet + justificatif de domicile de moins d'un an (original + photocopie) + original du titre d'identité du parent NON présent
☐ Pour le passeport : - 17 € de timbres fiscaux (mineur - de 15 ans) - 42 € de timbres fiscaux (mineur + de 15 ans)	
Documents supplémentaires à fournir si représentant légal hébergé :	
☐ Un justificatif de domicile de - d'1 an aux nom et prénom de l'hébergeant ☐ Une attestation d'hébergement conforme dûment complétée mentionnant nom et prénom du mineur ☐ Pièce d'identité de l'hébergeant	
AJOUT DU NOM D'USAGE :	
Ajout d'un nom d'usage : nom du Père - Mère ou nom de la Mère - Père ☐ Attestation manuscrite autorisant le nom d'usage à l'enfant (préciser le sens comme indiqué dessus) ☐ Titre d'identité du parent NON présent	

*Sauf si la ville de naissance est reliée à COMEDEC (https://passeport.ants.gouv.fr/services/villes-adherentes-a-la-dematerialisation)